



## Enlever ce nom adoptif que je porte

Par **marie5946**, le **26/01/2016 à 14:04**

Bonjour , mon père porte 2 noms, son vrai nom de famille suivi d'un nom adoptif ( c'est un monsieur et une tante l'ayant adopter , après avoir été reconnu par sa vrai mère et son vrai père ,papiers à l'appuis ,je désire enlever ce nom adoptif qu'on nous a imposé, comment dois je m'y prendre , merci .

Par **amajuris**, le **26/01/2016 à 14:21**

bonjour,

le nom adoptif de votre père fait partie de son nom de famille.

en général, le nom de famille qu'on donne à un enfant lui est imposé par ses parents en application des règles du code civil, il est rare que l'enfant puisse donner son avis sur son nom de famille.

supprimer une partie du nom de famille revient à changer de nom de famille donc à suivre la procédure ci-dessous:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1656>

salutatins

Par **marie5946**, le **26/01/2016 à 18:09**

et bien merci de votre réponse :)